

Ce désir de notre archevêque, avons-nous tous fait en sorte qu'il y soit donné suite, autant que nous pouvions, autant que nous devons? Il ne nous appartient, certes, en aucune façon, de répondre à une aussi grave question. Nous savons bien que la dévotion au Sacré-Coeur, qui n'est rien autre chose en somme que la dévotion à Notre-Seigneur se donnant à nous par amour, est populaire partout dans le diocèse, à la ville et dans les campagnes. Nos communions des premiers vendredis du mois, nos heures saintes et nos amendes honorables, si nombreuses, si suivies, si aimées, nos incomparables processions de la Fête-Dieu, nos manifestations liturgiques commandées par nos évêques pour la solennité de la fête du Sacré-Coeur elle-même, tout un ensemble de coutumes et de faits précis le démontre d'une façon péremptoire. L'autorité a fait largement sa part, en donnant encore plus de poids à nos meilleures traditions.

Mais n'y aurait-il pas, quand même, moyen de faire plus et mieux, en autant que l'initiative des fidèles et des groupes est concernée? Il y a deux ans, le 6 janvier 1918, le pape Benoît XV, à l'occasion du décret sur les miracles présentés pour la canonisation de Marguerite-Marie, tout en rendant hommage au zèle des nombreux apôtres du Sacré-Coeur, qui ont travaillé dans le monde depuis deux cent cinquante ans à la diffusion de la dévotion chère à la modeste religieuse de Paray-le-Monial, prononçait des paroles significatives. "Si la Providence, disait le Saint-Père, a paru tant retarder l'éclosion des miracles qui auraient hâté cette canonisation, n'est-ce pas parce que l'apostolat de Marguerite-Marie n'a pas trouvé jusqu'ici dans la générosité des fidèles la correspondance et la faveur qu'il aurait mérité?" Le point d'interrogation que le Saint-Père mettait là, ne pourrions-nous pas nous le poser à nous-mêmes? Faisons-nous assez pour notre sanctuaire diocésain? Faisons-nous assez pour l'oeuvre de la Réparation ?